



NEER1820 Néerlandais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau débutant

[60h] 5 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Rita Fenendael, Marie-Paule Vanelderden

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Compréhension à la lecture : pouvoir comprendre des textes simples sur des sujets concrets et courants, pouvoir comprendre de manière satisfaisante des textes factuels sur des sujets relatifs au domaine d'études ou aux intérêts personnels, pouvoir reconnaître le schéma argumentatif suivi pour la présentation d'un problème sans en comprendre nécessairement le détail.

Niveau B1- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Compréhension à l'audition : Individuelle : pouvoir suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers à condition que la langue en soit standard et clairement articulée. pouvoir comprendre les points principaux des bulletins d'information, de documents enregistrés et de programmes télévisés simples et bien structurés, sur un sujet familier, si le débit est assez lent et la langue assez clairement articulée.

Compréhension à l'audition Interactive : pouvoir comprendre suffisamment pour gérer un échange simple et courant en faisant quelquefois répéter certains mots ou expressions. Niveau B1- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression orale Individuelle : pouvoir parler en termes simples (sur le mode descriptif) de soi-même, de sa famille, d'autres personnes, de son environnement proche, de ses conditions de vie. pouvoir faire un bref exposé élémentaire, répété, sur un sujet familier

Expression orale Interactive : pouvoir établir un contact social (salutations, remerciements, présentation) et pouvoir communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct (déplacements, logement, repas, problèmes d'organisation,...). pouvoir communiquer sur des sujets familiers et simples (activités journalières, loisirs, ...). donner son opinion sur des problèmes pratiques.

Niveau A2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression écrite : pouvoir demander ou transmettre par écrit des renseignements personnels.

pouvoir écrire une note ou un message simples et brefs, concernant des nécessités immédiates.

Niveau A1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Code : Maîtrise du vocabulaire de base (1500 à 2000 mots) et des structures de base du néerlandais

(règles d'orthographe, genre et pluriel des substantifs, déterminants définis, indéfinis et numéraux, accord de l'adjectif et degrés de comparaison, construction de la phrase simple (inversion incluse) et de la phrase complexe (coordonnée et subordonnée, les conjonctions) y compris la place des compléments, conjugaison des verbes, voix active et passive, auxiliaires de temps et de mode, temps primitifs, te+infinitif, double infinitif, pronoms et adverbes pronominaux, négation, utilisation de "er".)

Au niveau de l'expression orale l'accent est mis d'avantage sur la communication que sur la correction sans toutefois négliger cette dernière.

Culture Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

1/ Révision du vocabulaire et des structures de base, sous l'angle productif.2/ Exercices de lecture orale de mots et de phrases (phonétique et accent tonique)3/ Apprentissage des techniques (stratégies) de compréhension à la lecture en langue étrangère4/ Extension du vocabulaire en contexte, sous l'angle réceptif5/ Extension des structures grammaticales en contexte, sous l'angle réceptif6/ Techniques de décodage du message oral.

Résumé : Contenu et Méthodes

- Cours de 60 heures à raison de 2 heures par semaine pendant toute l'année,
- Cours destiné aux étudiants DROIT 11 BA - 5 ECTS

Prérequis :

Ce cours est réservé aux " vrais débutants " c.-à-d. les étudiants qui pendant leur études secondaires n'ont suivi qu'une seule langue étrangère (anglais ou allemand)

Objectifs :

niveau B1- du CECR pour les aptitudes réceptives (objectif principal)

niveau A2 pour l'expression orale et A1 pour l'expression écrite.

Méthode et contenu :

La méthode utilisée est le manuel " Vanzelfsprekend " (Rita Devos et Han Fraeters, Acco, Leuven, 1998- Tekstboek en Werkboek). Cette méthode d'apprentissage couvre les quatre aptitudes langagières (l'écoute, la lecture, l'écriture et la parole) exercées au moyen de textes et de situations inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre.

Cette méthode est composée de 10 unités. Chaque unité se présente comme suit :

- présentation du vocabulaire et des structures au moyen d'une vidéo,
- apprentissage du vocabulaire et des structures au moyen de textes audio,
- exercices (écrits et oraux) d'intégration du vocabulaire et des structures,
- consolidation par des exercices de révision de l'unité.

Evaluation : évaluation continue et examen écrit

Cours de 60 heures à raison de 2 heures par semaine pendant toute l'année,

Cours destiné aux étudiants DROIT 11 BA - 5 ECTS

Prérequis : Ce cours est réservé aux " vrais débutants " c.-à-d. les étudiants qui pendant leur études secondaires n'ont suivi qu'une seule langue étrangère (anglais ou allemand)

Objectifs : niveau B1- du CECR pour les aptitudes réceptives (objectif principal)

niveau A2 pour l'expression orale et A1 pour l'expression écrite.

Méthode et contenu : La méthode utilisée est le manuel " Vanzelfsprekend " (Rita Devos et Han Fraeters, Acco, Leuven, 1998- Tekstboek en Werkboek). Cette méthode d'apprentissage couvre les quatre aptitudes langagières (l'écoute, la lecture, l'écriture et la parole) exercées au moyen de textes et de situations inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre.

Cette méthode est composée de 10 unités. Chaque unité se présente comme suit :

- présentation du vocabulaire et des structures au moyen d'une vidéo,
- apprentissage du vocabulaire et des structures au moyen de textes audio,
- exercices (écrits et oraux) d'intégration du vocabulaire et des structures,
- consolidation par des exercices de révision de l'unité.

Evaluation : évaluation continue et examen écrit

Cours de 60 heures à raison de 2 heures par semaine pendant toute l'année,

Cours destiné aux étudiants DROIT 11 BA - 5 ECTS

Prérequis : Ce cours est réservé aux " vrais débutants " c.-à-d. les étudiants qui pendant leur études secondaires n'ont suivi qu'une seule langue étrangère (anglais ou allemand)

Objectifs : niveau B1- du CECR pour les aptitudes réceptives (objectif principal)

niveau A2 pour l'expression orale et A1 pour l'expression écrite.

Méthode et contenu : La méthode utilisée est le manuel " Vanzelfsprekend " (Rita Devos et Han Fraeters, Acco, Leuven, 1998- Tekstboek en Werkboek). Cette méthode d'apprentissage couvre les quatre aptitudes langagières (l'écoute, la lecture, l'écriture et la parole) exercées au moyen de textes et de situations inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre.

Cette méthode est composée de 10 unités. Chaque unité se présente comme suit :

- présentation du vocabulaire et des structures au moyen d'une vidéo,
- apprentissage du vocabulaire et des structures au moyen de textes audio,
- exercices (écrits et oraux) d'intégration du vocabulaire et des structures,
- consolidation par des exercices de révision de l'unité.

Evaluation : évaluation continue et examen écrit

